

CAP – BCP – MC INSCRIPTION A LA SESSION DE REMPLACEMENT SEPTEMBRE 2023

A transmettre impérativement avec les justificatifs à l'adresse suivante
Rectorat de l'Académie de Martinique
DEC1 - Bureau des Examens Professionnels
Les Hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER CEDEX
OU par courriel
ce.bepcapmc3@ac-martinique.fr
ce.bcpbpmc4@ac-martinique.fr
au plus tard le Mercredi 28 Juin 2023 cachet de la poste faisant foi

CAP* BCP* MC*

* cocher la case concernée

INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT

Ecrire **en clair** la spécialité :

Je soussigné (e) : Mme M.

NOM :

NOM d'épouse :

Prénoms :

Né (e) le : à

Adresse **complète** du candidat :

Etablissement fréquenté :

Téléphone fixe : 0 596 GSM : 0 696

N° Matricule :

Déclare m'inscrire à la session de remplacement de Septembre 2022 et demande à Madame la Rectrice de l'Académie de Martinique de bien vouloir me convoquer pour les épreuves suivantes** :

-
-
-
-

Fait à le

Signature du candidat

Pièces à joindre : Copie de votre convocation
Document justifiant de votre absence (certificat médical*** ou de décès
d'un parent proche)

**Attention il n'y a pas de session de remplacement pour les épreuves facultatives et les épreuves sportives

*** La date mentionnée sur le certificat médical doit-être identique au jour de l'absence à l'épreuve